PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

JEAMAU – Additif – rectificatif

Référence : L013682

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 7 octobre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Additif – rectificatif

Rectificatif à l'annonce parue dans le Paysan Breton du 30/09/2022 concernant JEAMAU, il convient de lire, pour le transfert de siège : 1 Lieu-dit KERROUE – 29100 KERLAZ

Consulter cette annonce en ligne